

Le permis b@teau dans son salon

Le site monpermisbateau.com sera baptisé ce week-end au salon nautique de Paris et permettra aux futurs plaisanciers de réviser leur théorie à fond sur internet avant l'examen.

A PRÈS l'e-commerce et un boom surtout technologique, on entre de plain-pied dans l'explosion des services sur le web. Le constat est de Jean-Marc Loisil. Le trentenaire, né à Nantes, Tourangeau de cœur et aujourd'hui installé à Saint-Brieuc, sautera le pas ce week-end au salon nautique de Paris. Sa société Arcouest a choisi une niche pour développer son concept : réviser l'examen théorique du permis bateau, mer ou fluvial directement sur le net, pour répondre à l'autre phénomène qu'il connaît bien, la plaisance, en croissance exponentielle ces dernières années. « **Quand j'ai passé le permis bateau il y a trois ans, on a commencé à s'échanger des informations avec les autres candidats. C'est vrai, il y avait les cédéroms, des livres, des DVD mais rien de très abouti ou complet. Les petits sites n'étaient pas très pratiques. Bref, je me suis dit qu'il y avait une demande,**



Jean-Marc Loisil veut embarquer les internautes dans un site « personnalisé, souple et à moindre frais ».

un besoin. Parallèlement, les auto-écoles avaient déjà développé leurs outils multimédias. »

Prof-coordonnateur d'une licence multimédia à l'Université de Rennes après avoir occupé les mêmes fonctions aux Gobelins, à Paris, il se met à cogiter sur le projet. Son DEA d'ergonomie et son DESS multimédia, ses contacts dans le

monde de l'e-graphisme, sa connaissance de la mer, il passe tout ça au shaker pendant trois ans avec l'idée de « **doubler la concurrence** », en offrant un service « **personnalisé, souple, à moindre frais** », qui n'existe pas encore. Le résultat ? Un site simplissime qui cache bien son jeu : une base de données de 1 200 questions, 300 illustrations

(des régions maritimes françaises, la Grèce, les Antilles...), des informations validées par la SNSM (la société de sauvetage en mer) et d'anciens marins.

Annuaire des bateaux-écoles

Il suffit d'ailleurs de trois clics pour tester gratuitement ses connaissances maritimes.

« **Souplesse, convivialité, suivi personnalisé, c'est ce qu'on a voulu privilégier** », commente le maître d'œuvre, positionné aussi dans le domaine de l'aide à la création de site web (pour les PME-PMI, les associations...) Enfin, monpermisbateau.com est aussi une base de données exhaustive des bateaux-écoles de France, avec lesquels le site collabore. « **Les écoles peuvent prendre un abonnement chez nous pour leurs élèves et obtenir des tarifs dégressifs pour un complément de formation utile** », estime Jean-Marc. Il a déjà en tête l'avenir de son site : adjoindre de la vidéo reproduisant des situations en mer. Histoire d'assurer la transition entre la voile et la voile, entre l'apprentissage dans un fauteuil et l'épreuve-vérité à la barre, avec embruns et paquets de mer en plus.

Alain MORVAN.

www.monpermisbateau.com